



Probleme d'indemnisation suite accident de la route

Par **marinep01**, le 18/11/2013 à 14:38

bonjour,

le 14/03/2009 j'ai eu un accident de voiture en tant que passager et j'ai eu la clavicule cassée en trois morceaux.

l'assureur du conducteur ne m'a jamais contacter et je n'ai réussi à avoir quelqu'un de cette assurance qu'en 2012 soit 3 ans apres.

J'ai été convoquer à un examen médical dans le cadre de la loie Bandinter au mois de septembre 2013. J'ai reçu le rapport du medecin quelque temps apres mais toujours pas de nouvelle de l'assurance.

Aujourd'hui apres encore un appel à l'assurance je demande ou en ai mon dossier, et j'apprend que le dossier de l'examen médical est bien arriver depuis septembre mais qu'il ne l'ont pas encore étudier.

Que puis-je faire aupres de qui puis-je faire une réclamation, sachant que depuis le début c'est moi qui contact l'assurance et qu'elle ne c'est jamais donné la peine de m'appeler ert qu'elle avait 8 mois pour me faire une offre de dédommagement apres l'accident?

Par **pseudozut**, le 18/11/2013 à 21:45

bonsoir,

il y a du y avoir un constat de la gendarmerie.

le conducteur du véhicule avait il une assurance automobile ?

faites une lettre recommandée a chaque communication avec l'assurance afin d'avoir une trace de vos demandes

voyez aussi avec votre assurance ce qu'elle peut vous conseillez

et lors de votre indemnisation, incluez vos frais divers de correspondance

bon courage

Par **marinep01**, le **19/11/2013** à **12:11**

merci pour ces renseignements.